



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Rapport financier trimestriel du troisième trimestre de 2023-2024

Au 31 décembre 2023 (Non-audité)

Présenté au Bureau de la régie interne

Table des matières

Section 1 : Vue d'ensemble	3
Section 2 : Résumé à l'intention de la haute direction	3
Section 3 : Information financière comparative	4
Résultats financiers des opérations par programme	4
Résultats financiers des opérations par catégorie de dépenses et de revenus.....	5
Budget annuel approuvé (autorisations)	6
Événements importants et contexte opérationnel actuel.....	7
Section 4 – Annexes	8

Section 1 : Vue d'ensemble

Le *Rapport financier trimestriel* est présenté au Bureau de régie interne (le Bureau) afin d'assurer une surveillance efficace des fonds publics. Il compare les renseignements financiers cumulatifs de l'exercice en cours avec ceux de l'exercice précédent.

Le présent rapport qui couvre la période de neuf mois se terminant le 31 décembre 2023, est préparé selon la comptabilité d'exercice, et comprend des estimations raisonnables.

Section 2 : Résumé à l'intention de la haute direction

Au 31 décembre 2023, les dépenses d'une année à l'autre ont augmenté de **41,2 M\$**, principalement en raison des augmentations économiques pour les employés non représentés; de l'inflation; des décisions antérieures du Bureau (voir l'annexe B) en vue d'appuyer l'augmentation des activités des députés et des coûts de transport; des améliorations de sécurité; d'autres pressions d'ordre opérationnel.

Principales augmentations par rapport à l'exercice précédent :

- les salaires et les avantages sociaux, qui sont principalement liés aux augmentations du coût de la vie pour le programme des députés et des agents supérieurs et pour les employés non représentés de l'Administration de la Chambre, ainsi qu'à la dotation des postes vacants à l'Administration de la Chambre.
- les transports et les télécommunications, principalement en raison d'une augmentation des coûts de transport (vols, taux de remboursement du kilométrage, hôtels, etc.);
- les services professionnels et spéciaux pour les services audiovisuels et d'accueil à l'appui de la 31^e session annuelle de l'Assemblée parlementaire de l'Organisation de la sécurité et de la coopération en Europe (OSCE) à Vancouver, le soutien informatique pour divers projets et la formation;
- les réparations et l'entretien liés aux investissements pour moderniser des édifices dans le cadre du maintien de la Vision et du plan à long terme (VPLT).

Au 31 décembre 2023, les fonds disponibles de la réserve centrale, y compris les fonds reportés du budget de fonctionnement, ont été alloués à des initiatives particulières comme la transformation des travaux parlementaires, le cycle de vie de l'infrastructure des TI, le Plan d'accessibilité de la Chambre 2023-2025 et le Programme d'orientation des députés ainsi que le remplacement du nouveau Portail financier des députés. Ces allocations de fonds réduisent la marge de manœuvre de l'Administration de la Chambre pour faire face à des circonstances imprévues.

L'Administration de la Chambre continuera de surveiller l'environnement actuel et, dans la mesure du possible, d'atténuer les risques grâce à de bonnes pratiques de planification et de gestion financière qui appuient les priorités stratégiques et favorisent une utilisation efficace des ressources.

L'Administration de la Chambre mène ses activités dans les limites de ses autorisations approuvées, et il n'y a pas d'autres éléments importants préoccupants à porter à l'attention du Bureau.

Section 3 : Information financière comparative

Résultats financiers des opérations par programme

Les coûts de fonctionnement nets au 31 décembre 2023 s'élèvent à **525,2 M\$** par rapport à **483,9 M\$** à la même période l'an dernier, soit une augmentation globale de **41,2 M\$** ou **8,5 %**. Le tableau suivant présente la ventilation des coûts de fonctionnement nets par programme au 31 décembre des exercices 2023-2024 et 2022-2023.

Tableau 1. Coûts de fonctionnements nets d'une année à l'autre par programme au 31 décembre

(en milliers de dollars)

Programme	Résultats nets de 2023-2024	Résultats nets de 2022-2023	Écart (\$)	Écart (%)
Députés et agents supérieurs de la Chambre	236 800	222 058	14 742	6,6
Comités, associations parlementaires et échanges parlementaires	5 115	3 256	1 859	57,1
Programme des députés et des agents supérieurs	241 915	225 314	16 601	7,4
Programme de l'Administration de la Chambre	205 173	180 533	24 640	13,6
Total des dépenses de fonctionnement nettes	447 088	405 847	41 241	10,2
Services reçus gratuitement*	78 095	78 095	-	-
Total des coûts de fonctionnement nets	525 183	483 942	41 241	8,5

Comme il s'agit de montants arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

*Pour plus d'information sur les services reçus gratuitement, voir le tableau 2.

Résultats financiers des opérations par catégorie de dépenses et de revenus

Le tableau suivant présente les coûts de fonctionnement nets par catégorie de dépenses et de revenus au 31 décembre de l'exercice 2023-2024 et fait état d'une augmentation globale de **8,5 %** par rapport à l'exercice précédent.

Tableau 2. Coûts de fonctionnement nets d'une année à l'autre par catégorie de dépenses et de revenus au 31 décembre

(en milliers de dollars)

Catégorie de dépenses et de revenus	Résultats nets de 2023-2024	Résultats nets de 2022-2023	Écart (\$)	Écart (%)
Dépenses de fonctionnement				
Salaires et avantages sociaux	343 312	314 090	29 222	9,3
Transport et télécommunications	36 338	28 972	7 365	25,4
Services professionnels et spéciaux	16 907	14 698	2 210	15,0
Locations et licences	21 414	20 658	756	3,7
Matériel informatique et de bureau, mobilier et accessoires	11 559	11 518	41	0,4
Services publics, fournitures et approvisionnements	8 006	7 603	403	5,3
Services de publicité et d'impression	8 680	7 118	1 562	21,9
Amortissement des immobilisations corporelles	7 441	7 404	37	0,5
Réparations et entretien	7 470	5 752	1 718	29,9
Paiements de transfert aux associations internationales	1 178	978	200	20,4
Perte nette (gain net) sur l'aliénation d'immobilisations corporelles	26	(11)	37	(341,7)
Autres	417	394	23	5,8
Total des dépenses de fonctionnement	462 749	419 175	43 574	10,4
Revenus				
Recouvrements de coûts	(12 312)	(11 533)	(778)	6,7
Services de restauration – ventes	(3 155)	(1 583)	(1 573)	99,4
Autres	(195)	(212)	18	(8,4)
Total des revenus	(15 661)	(13 328)	(2 333)	17,5
Total des dépenses de fonctionnement nettes	447 088	405 847	41 241	10,2
Autres dépenses : services reçus gratuitement				
Services d'installations	58 107	58 107	-	-
Part de l'employeur aux régimes d'assurance-maladie et dentaire	19 840	19 840	-	-
Indemnités pour accident du travail	148	148	-	-
Total des autres dépenses	78 095	78 095	-	-
Total des coûts de fonctionnement nets	525 183	483 942	41 241	8,5

Comme il s'agit de montants arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

L'augmentation d'une année à l'autre de **41,2 M\$** s'explique principalement par les facteurs suivants :

- **Salaires et avantages sociaux** : principalement attribuable aux augmentations liées au coût de la vie pour les employés des députés, à un plus grand nombre d'employés, à une augmentation législative de l'indemnité de session et aux salaires supplémentaires des députés, conformément à la *Loi sur le Parlement du Canada*. Les augmentations pour l'Administration de la Chambre sont principalement dues aux augmentations économiques pour les employés non représentés et à la dotation des postes vacants. Les effets des augmentations salariales pour le groupe de gestion ne seront pas observés avant le quatrième trimestre de 2023-2024.
- **Transports et télécommunications** : augmentation des frais de déplacement engagés pour appuyer les activités des députés en raison d'une hausse des coûts de transport (vols, taux de remboursement au kilomètre, hôtels, etc.), ainsi qu'une augmentation des dépenses associées à la 31^e session annuelle de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE à Vancouver.
- **Services professionnels et spéciaux** : augmentation principalement attribuable aux coûts des services audiovisuels et aux frais d'accueil engagés pour appuyer la 31^e session annuelle de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE à Vancouver ainsi que le soutien informatique pour divers projets, tels que la mise en œuvre de la solution de gestion des dépenses. Les coûts initiaux liés à l'entente de formation avec l'École de la fonction publique du Canada ont également contribué à cette augmentation.
- **Services de publicité et d'impression** : augmentation principalement attribuable à l'utilisation accrue par les députés de la limite relevée de façon permanente des dépenses de publicité (de 10 % à 20 %).
- **Réparations et entretien** : principalement attribuable aux investissements pour moderniser les édifices dans le cadre du maintien de la VPLT.
- **Revenus** : principalement attribuable à l'activité accrue sur la Colline, ce qui a entraîné une hausse des ventes des Services de restauration, ainsi qu'un recouvrement des coûts plus élevé pour les ententes sur les niveaux de service avec les partenaires parlementaires, étant donné que les recouvrements sont effectués plus tôt cette année.

Budget annuel approuvé (autorisations)

Les autorisations budgétaires annuelles approuvées de la Chambre pour 2023-2024 s'élèvent à **641,2 M\$**. Il s'agit d'une augmentation de **59,8 M\$** (10,3 %) par rapport à l'exercice précédent. La majeure partie de l'augmentation du budget s'explique par les facteurs suivants :

- des augmentations économiques pour les employés non représentés et le groupe de gestion de l'Administration de la Chambre (21,1 M\$);
- l'allocation pour les baux de bureaux de circonscription (12,9 M\$);
- les augmentations liées au coût de la vie pour le budget des députés et des agents supérieurs de la Chambre, y compris le compte des frais de déplacement officiel (11,8 M\$);
- les régimes d'avantages sociaux des employés (5,3 M\$);
- le perfectionnement professionnel des employés de députés, d'agents supérieurs de la Chambre et des bureaux de recherche des caucus nationaux (BRCN) (1,9 M\$);
- l'indemnité de session et les salaires supplémentaires des députés (1,3 M\$).

Pour obtenir plus de détails sur les changements d'une année à l'autre par programme et par initiative, voir respectivement les annexes A et B.

Événements importants et contexte opérationnel actuel

Répercussions sur les tendances des dépenses

Inflation : Malgré la baisse des taux d'inflation, les prix dans certains secteurs comme l'alimentation et les voyages restent élevés. L'Administration de la Chambre n'inclut pas les rajustements inflationnistes non salariaux dans le Budget principal des dépenses, lesquels représenteraient environ 0,2 M\$ par trimestre. L'Administration de la Chambre continue de surveiller et d'évaluer ces répercussions et demandera à obtenir des fonds supplémentaires au besoin.

L'indice des prix à la consommation (IPC) rajusté qui exclut les composantes volatiles, comme les fruits, les légumes, l'essence, le taux d'intérêt hypothécaire et les produits du tabac, est passé de 5,4 % en décembre 2022 à 2,6 % à la fin de décembre 2023.

Défis liés à la chaîne d'approvisionnement mondiale : La situation de la chaîne d'approvisionnement mondiale s'est améliorée depuis 2022-2023 et est proche de ses niveaux d'avant la pandémie. Cependant, il reste des difficultés dans le secteur de l'équipement informatique.

Difficultés de dotation : Comme de nombreuses organisations, la Chambre a de la difficulté à recruter et à maintenir en poste du personnel qualifié, compte tenu de la vive concurrence dans de nombreux secteurs d'emploi. Cette situation pourrait entraîner des retards dans les projets et le non-respect des priorités organisationnelles; la Chambre atténue donc ce risque grâce à de solides stratégies de recrutement et de planification de la relève, ainsi qu'à des processus et des outils de dotation plus efficaces.

Initiatives de transformation organisationnelle

Transformation des travaux parlementaires : L'Administration de la Chambre continue de transformer ses modèles de soutien et de fonctionnement, ainsi que sa technologie, afin d'offrir aux députés et à la population canadienne plus de façons de participer aux délibérations parlementaires et de les suivre virtuellement. Des ressources supplémentaires ont été embauchées progressivement depuis 2020-2021 afin d'accompagner cette transformation, ce qui a entraîné une hausse du coût des activités de la Chambre et des comités. Le coût trimestriel de la transformation des travaux parlementaires est conforme à ce qui a été approuvé par le Bureau le 9 novembre 2023 et s'élève à environ 5 M\$ annuellement. Ils sont financés à même le budget de fonctionnement ou le report de fonds.

Accessibilité : La Chambre a publié officiellement son [Plan d'accessibilité 2023-2025](#) en décembre 2022. Préparé conformément à la [Loi canadienne sur l'accessibilité](#), ce plan décrit les mesures que la Chambre prendra pour recenser, éliminer et prévenir les obstacles qui limitent la participation pleine et égale des personnes en situation de handicap. Plus de 14 initiatives seront mises en œuvre cette année, et 36 initiatives seront achevées d'ici décembre 2024 pour appuyer l'engagement de la Chambre à être un chef de file en matière d'accessibilité.

Amélioration de l'environnement de sécurité : En 2023-2024, on poursuivra diverses initiatives pour améliorer la sécurité des députés, amorcées en 2020-2021 et à l'avenir.

Investissement dans l'infrastructure : L'investissement nécessaire pour moderniser et réhabiliter l'édifice du Centre dans le cadre de la VPLT s'est poursuivi cette année. L'objectif est de fournir aux parlementaires des installations modernisées pour répondre à leurs besoins en matière de technologie, de radiodiffusion et de vidéoconférence, de sécurité physique, de cybersécurité, ainsi que d'accessibilité et de durabilité.

Section 4 – Annexes

Annexe A. Budget annuel approuvé (autorisations) par programme

Le tableau ci-dessous présente les autorisations approuvées par le Bureau pour un montant de **641,2 M\$** pour 2023-2024.

(en milliers de dollars)

Programme	Budget de 2023-2024	Budget de 2022-2023	Écart (\$)	Écart (%)
Députés et agents supérieurs	360 500	328 911	31 589	9,6
Comités, associations parlementaires et échanges parlementaires	9 280	8 027	1 253	15,6
Programme des députés et des agents supérieurs	369 781	336 938	32 842	9,7
Programme d'Administration de la Chambre	271 444	244 443	27 001	11,0
Autorisations approuvées par le Bureau	641 225	581 381	59 844	10,3

Comme il s'agit de montants arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

Annexe B. Changements d'une année à l'autre au budget annuel approuvé (autorisations) par initiative en date du 31 décembre

(en milliers de dollars)

Description	Budget (\$)
Autorisations en fin d'exercice 2022-2023 (y compris le Budget supplémentaire des dépenses de 2022-2023)	581 381
Allocation pour les baux de bureaux de circonscription	12 898
Augmentations liées au coût de la vie pour les budgets des députés et des agents supérieurs de la Chambre, y compris le compte des frais de déplacement	11 775
Régimes d'avantages sociaux des employés	2 141
Perfectionnement professionnel des employés de députés, d'agents supérieurs de la Chambre et des bureaux de recherche des caucus nationaux	1 941
Renforcement de la sécurité des députés	1 395
Indemnité de session et rémunérations supplémentaires des députés	1 328
Augmentation économique approuvée pour certains employés de l'Administration de la Chambre	1 156
Plan d'accessibilité 2023-2025	749
Régimes de retraite des députés (comptes ARP et CRP) ¹	400
Conférences et assemblées (OSCE, APF, OTAN, CPC) ²	445
Autre (y compris le supplément par électeur, le PSP, Soutien des activités des comités et la VPLT) ³	(69)
Budget supplémentaire des dépenses 2023-2024 par rapport à 2022-2023 ⁴	25 684
Total du budget approuvé	641 225

Comme il s'agit de montants arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

¹ ARP : allocations de retraite des parlementaires, CRP : convention de retraite des parlementaires

² APF : Assemblée Parlementaire de la Francophonie, OTAN : Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, CPC : Conférence parlementaire du Commonwealth

³ PIP : Programme de stage parlementaire

⁴ Le montant comprend un RASE de 3,2 M\$